

Formation initiale en ostéopathie humaine

Établissement

IOB (Institut Ostéopathie de Bordeaux)
12 Sente des carrelets, 33300 Bordeaux
Organisme de formation (numéro 75331518033)
RCS Bordeaux 533 803 607

Objectifs de formation

- √ La formation se déroule sur 5 années d'étude, découpée en 2 cycles : cycle 1 (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années) et cycle 2 (4^{ème} et 5^{ème} année).
- √ La formation conduisant au diplôme d'ostéopathie (D.O.) a pour but l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice du métier.
- √ Les compétences professionnelles sont nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic d'opportunité et d'un diagnostic fonctionnel. Elles sont répertoriées dans l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie (JORF n°0289 du 14 décembre 2014)
- √ Les compétences professionnelles sont au nombre de 6 : Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique ; Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique ; Réaliser une intervention ostéopathique; Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique; Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle. Gérer un cabinet
- √ Les compétences professionnelles s'acquièrent au travers de 7 domaines d'enseignement :
 - Sciences fondamentales : biologie, anatomie, physiologie, biomécanique
 - Sémiologie des altérations de l'état de santé : sémiologie, chirurgie, pharmacologie, diététique
 - Sciences humaines et sociales : psychologie, éthique, déontologie, gestion
 - Fondements de l'ostéopathie : modèles conceptuels et raisonnement clinique
 - Pratique ostéopathique : anatomie palpatoire, diagnostic d'opportunité et conduite à tenir, diagnostic fonctionnel, traitement manipulatif
 - Méthodes et outils de travail : méthodologie de travail, méthodologie de la recherche, anglais scientifique
 - Développement des compétences : élaborer un diagnostic, concevoir un projet d'intervention, faire évoluer sa pratique, préparer son installation professionnelle
- √ La formation est sanctionnée par un Diplôme d'Ostéopathie sous réserve de satisfaire les 3 conditions ci-dessous :
 - Valider l'ensemble des Unités d'Enseignement (UE) des cycles 1 et 2
 - Réaliser et valider 150 consultations pédagogiques validées dans le cadre de la Formation Pratique Clinique (FPC) en 5^{ème} année
 - Editer, soutenir et valider un mémoire de fin d'étude
- √ L'apprenant bénéficie du réseau partenaire Osean pour réaliser des stages à l'étranger en 3^{ème} et en 4^{ème} année

Public visé

- √ Candidat titulaire d'un baccalauréat (ou de son équivalent)
- √ Candidat résident dans les pays membres de l'Union Européenne
- √ Aucune obligation de filière
- √ Délais d'accès :
 - Dépôt de dossier de candidature possible toute l'année
 - Rentrée scolaire en septembre 2022
- √ Pré-requis : formation scientifique recommandée mais non indispensable.

Caractéristiques de la formation

- √ Durée de la formation :
 - 5 années
 - 4 860 h de cours (1120 heures de cours magistraux, 2240 heures de cours de pratique clinique et 1500 heures de stages)
- √ Planification scolaire : les cours sont planifiés de septembre à juin. Les mois de novembre, de février, d'avril et de juin sont réservés aux partiels ; le mois d'août est réservé aux rattrapages.
- √ Rythme scolaire : cours du lundi au vendredi, vacances scolaires de la zone A.
- √ Modalités d'évaluations : contrôle continu via les évaluations formatives, contrôle terminal via les évaluations sommatives. Un relevé de note est disponible pour l'étudiant sur l'application TEAMS. Un bulletin annuel est édité en fin d'année pour chacun des apprenants.
- √ Méthodes mobilisées : méthodes expositive, démonstrative, interrogative, active, et classe inversée.
- √ Modalités pédagogiques : Formation en présentiel
- √ Tarifs : 10 200,00 euros TTC/année de formation (tarif en vigueur au 1^{er} septembre 2023)

Législation de la formation

Formacode : 44443 : Ostéopathie

Type d'emplois accessibles : Ostéopathe

Code ROME : J1408

Profession règlementée par le décret suivant : Décret n° 2007-435 du 25 mars 2007 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000462001/>)

Formation règlementée par le décret suivant : Décret n° 2014-1505 du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029894161/>)

Contacts

Mme Marie LAJOUX

Responsable du développement et du recrutement

admissions@isema-bordeaux.com

Mme Gaëlle NIVOT

Référent handicap

g.nivot@isema-bordeaux.com

Formation accessible aux personnes en situation d'handicap.

Merci de contacter Mme NIVOT pour étudier votre projet de formation professionnelle.



Bordeaux
International
Osteopathic
Medical School

Fait à Bordeaux, avril 2023

I OB Institut d'Ostéopathie de Bordeaux

12, sente des Carrelets 33 300 BORDEAUX

05 56 33 89 80 | contact@iob-bordeaux.com | www.iob-bordeaux.com

Établissement d'enseignement supérieur libre privé, agréé par le Ministère de la Santé, enregistré au Rectorat de l'Académie de Bordeaux n°0333285S